

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20102 - 77EME ANNÉE

Tract du Parti communiste réunionnais pour la présidentielle

Les communistes réunionnais soutiennent le candidat du Parti Communiste Français Fabien Roussel

Après avoir tenu trois meetings à La Réunion en faveur de Fabien Roussel, le Parti communiste réunionnais mobilise ses militants pour soutenir la candidature du secrétaire national du PCF à l'élection présidentielle dont le premier tour a lieu le 10 avril prochain. Les militants du PCR distribue massivement dans la population un tract dont voici le contenu.

Votez pour votre avenir

Fabien Roussel nous reconnaît en tant que peuple. Il nous reconnaît donc le droit d'être les mieux placés pour dire ce qui est bon pour La Réunion. Il propose une loi-programme pour les Outre-mer, à nous, Réunionnais, d'écrire la partie qui concerne La Réunion, et de mettre en œuvre les mesures que nous aurons décidées.

Votez pour le progrès social

Le SMIC à 1500 € par mois
Pas de retraite en dessous de 1200 € par mois
850 € par mois pour tous les étudiants afin qu'ils puissent étudier sans être obligés de travailler
Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires de 30 %
Un grand service public de l'emploi et de la formation
10 % des embauches réservées aux jeunes de moins de 25 ans dans toutes les entreprises.

Plusieurs centaines de milliers d'emplois créés dans le secteur public et les entreprises publiques pour toute la République. Ce sont des dizaines de milliers d'emplois durables qui seront créés pour les Réunionnais à La Réunion.

Votez pour le peuple réunionnais

Reconnaissance de notre langue créole

Fabien Roussel avait voté pour la loi permettant l'enseignement en créole à l'école

Reconnaissance de notre histoire

Fabien Roussel reconnaît le peuple réunionnais, et donc nos droits en tant que peuple

Conférence territoriale

Fabien Roussel soutient la proposition d'une Conférence territoriale élargie à toutes les forces vives de La Réunion. C'est là que tous ensemble nous pourrions construire un projet que notre candidat à l'élection présidentielle s'engage à respecter. Nous pourrions construire notre avenir.

PCF et PCR : plus de 60 ans de solidarité

Le PCF est le seul parti qui a refusé de créer une section locale à La Réunion car tout comme le PCR, il considère qu'un Parti communiste est responsable devant son peuple et personne d'autre.

Le PCF fut notre voix pour dénoncer la répression, l'emprisonnement des militants qui protestaient contre la fraude électorale. Il continuera de nous défendre, quel que soit le résultat des élections.

Votons et faisons voter pour Fabien ROUSSEL

L'aide au voyage va de nouveau cibler prioritaire-

Le dispositif clientéliste de « continuité territoriale » créé par Didier Robert réformé

L'aide sociale au voyage : la Région remplace une mesure clientéliste par un outil de lutte contre les inégalités

ment les personnes qui n'ont pas les moyens de se payer un billet d'avion pour aller en France voir la famille ou les étudiants à faible revenu qui reviennent en vacances dans leur île. La Région Réunion a en effet décidé de réformer une mesure clientéliste utilisée par Didier Robert pour se construire une popularité, qui coûtait plus de 50 millions d'euros par an à la collectivité, dont les critères volontairement très généreux ciblaient surtout ceux qui ont déjà suffisamment d'argent pour aller en vacances en France sans aide, et qui contribuait à une hausse des prix des billets d'avion selon la Cour des comptes.

La « continuité territoriale » est une compétence de l'État. C'est en effet Paris qui finance intégralement une aide versée à tous les passagers voyageant entre la Corse et la France, ainsi que le fret, pour un total de près de 180 millions d'euros par an.

Sous la présidence de Jacques Chirac, une timide enveloppe de 8 millions d'euros avait été affectée aux voyages entre La Réunion et la France, uniquement pour les personnes vivant à La Réunion. La gestion de cette enveloppe avait été déléguée à la Région qui devait présenter des critères pour les bénéficiaires, critères qui étaient ensuite soumis par l'État à l'Union européenne qui devait donner son accord.

Entre 2008 et 2009, les critères définis par la Région Réunion étaient sociaux. Sauf cas exceptionnels tel qu'un décès, l'aide était réservée aux foyers non-imposables en raison de leurs faibles revenus. Elle donnait entière satisfaction quand brutalement en 2009, le gouvernement a donné ordre à l'Etat de ne plus la financer. La campagne des régionales approchait, et le candidat soutenu par le gouvernement était Didier Robert, qui s'opposait à Paul Vergès, le président sortant.

Une fois Didier Robert président de la Région, l'État a de nouveau participé au financement d'une aide devenue « continuité territoriale », alors que Didier Robert mobilisait des fonds du budget de la Région pour élargir largement ce dispositif. Des critères très généreux permettaient notamment à de nombreux riches d'en bénéficier. Un manque de sérieux manifeste dans la gestion de ces fonds publics a également été la source d'importantes dérives qui ont amené la justice à s'intéresser à ce dispositif.

La « continuité territoriale » coûtait alors plus de 50

millions d'euros par an à la Région. C'était manifestement une opération destinée à financer la popularité de Didier Robert plutôt que d'utiliser cet argent public pour construire des lycées et autres équipements indispensables, mais beaucoup moins « payants » sur le plan électoral qu'une aide personnalisée de quelques centaines d'euros diffusée à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires chaque année.

Par ailleurs, la Cour des comptes n'a pas manqué de relever que cette aide subventionnant de fait les compagnies aériennes contribuait à une inflation des prix des billets d'avion. En effet, assurée que la plupart des passagers allant en France touchaient cette aide, les compagnies aériennes étaient fortement tentées d'augmenter le prix du billet du montant de l'aide.

Lutter contre les inégalités

Héritant d'une situation financière désastreuse au bout de 11 ans de « gestion Didier Robert », la nouvelle majorité a décidé de réformer ce dispositif afin qu'il serve réellement à aider les familles qui n'ont pas les moyens de voyager. Rappelons que la Région connaît un taux d'endettement de 231 % pour l'année 2021, « un taux plus haut que toutes les collectivités réunionnaises » a précisé Wilfried Bertile en assemblée plénière du Conseil régional.

La commission permanente de la Région, tenue ce 25 mars, a voté les nouvelles dispositions. La périodicité passera à un voyage tous les 3 ans pour s'aligner sur celle de l'aide de l'État.

L'aide sera en fonction des revenus, avec trois tranches : 460 euros pour les plus pauvres dont 100 euros de la Région, 360 euros pour ceux qui le sont moins intégralement pris en charge par l'Etat, et 200 euros pour ceux qui sont un peu plus à l'aise financièrement, pris en charge par la Région.

Pour les étudiants réunionnais en France, un dispositif spécifique sera présenté ultérieurement. C'est le retour de l'aide sociale au voyage destinée avant tout à soutenir ceux qui doivent se rendre en France et qui n'ont pas les moyens de se payer un billet d'avion. L'aide sociale au voyage redevient un moyen de lutter contre les inégalités.

Une édition en ligne tous les vendredis

Nouveau média à La Réunion : Parallèle Sud se présente à vous

Parallèle Sud organisait hier à Saint-Leu sa présentation officielle. Ce nouveau média publie une édition en ligne tous les vendredis : « Pas de publicités ni de subventions » à conditions sur ce média associatif à but non lucratif. Mais des reportages, des sons, des vidéos, qui traitent de ce qui se passe dans l'île et au-delà, dans la zone ainsi qu'à Paris quand on y parle des Outre-mer. »

« Peut-être avez-vous entendu parler d'un parallèle qui aurait croisé notre île... Un parallèle comme une route alternative, une route nouvelle sur le chemin de l'information.

Parallèle Sud est un média réunionnais totalement indépendant des puissances du pouvoir et de l'argent. Publié en ligne tous les vendredis, il n'existe que depuis quelques semaines et il est voué à évoluer.

Pas de publicités ni de subventions « à conditions » sur ce média associatif à but non lucratif. Mais des reportages, des sons, des vidéos, qui traitent de ce qui se passe dans l'île et au-delà, dans la zone ainsi qu'à Paris quand on y parle des Outre-mer.

À l'origine de ce projet, une journaliste du Quotidien, Jérôme Santo-Gammaire qui, il y a quelques années, créait une page Facebook, La Fait-diversière. Rejointe ensuite par deux autres ex-journalistes du même journal, Franck Cellier et Julien Sartre, le premier grand reporter et le second collaborateur de Mediapart.

L'idée plaît et agrège nombre de bonnes volontés. L'aventure pouvait débiter.

À La Réunion comme ailleurs, créer un média associatif et collaboratif, c'est parier sur un nouveau modèle économique reposant essentiellement sur le don. Les lecteurs ont déjà répondu présents en sou-

tenant massivement la campagne de financement participatif sur la plateforme locale PocPoc. L'étape suivante consiste à trouver une indépendance économique en fidélisant les donateurs. À l'instar de nombreux médias indépendants, Parallèle Sud ne compte que sur les contributions libres et conscientes de ses visiteurs pour financer le travail des journalistes.

Alors que la liberté de la presse s'étiolle, Parallèle Sud s'inscrit dans cette dynamique des médias émergents qui s'affichent sur le web comme autant de tentatives pour restaurer la confiance des lecteurs. Dans nos pages, cela passe par un espace de libre expression soutenu par un comité de lecture qui accompagne les contributeurs, mais aussi par des reportages qui, détachés des impératifs de l'actualité continue, prennent le temps de l'enquête, de la rencontre, du retour sur l'information, pour mettre en valeur les initiatives positives et dénoncer les dominations et les injustices.

Au moment où l'on semble s'enliser dans une crise sociale, économique, écologique, internationale et sanitaire, Parallèle Sud donne la voix à ceux qui luttent contre les oppressions et entreprennent pour un avenir meilleur. »

VOIR EN LIGNE :

<http://parallelesud.com/>

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Alon koze in kou noute kiltir rényoné !

Mézami, mi yèmré zordi, koze avèk zot in pé dsi la kiltir an zénéral é dsi la kiltir rényoné dann son partikilyé. Mi koné pa pou kossa néna in bonpé d'moune lé néglizan par raporte la kiltir. Pétète pars dann la kiltir zot i oi lamizman. In pé i oi la kiltir sinplomman konm zé, danss é sansson dann noute kartyé. Zot i batize sa folklore, in pwin sé tou...

Mwin pèrsonèl mi oiré la kiltir dann in sanss larze, pa la kiltir par lo pti boutte la lorgnete : néna la lang, épi toute sak i grèfe dossi li. Néna la sivilizassion avèk toute son bande manifèstassion. Ni pé oir sa galman konm toute sak bande zékrivèrè, toute bande zartist, bande kréatèrè épi toute zot kréassion. Ni pé ankor anparl bande valèr néna dan lo pèp é koman li konstrui é li simante la kiltir rényoné si ni koze pou La Rényon.

Ni oi sé in n'afèr lé gran, lé konplé, lé anbissyé ni pé dire. Lé pli fassil dire lo folklore rényoné ké dire la kiltire rényoné... Si kékpar néna in pèpe, néna ossi in kiltir o moïnss popilèrè pou komanssé é aprésa sé in kékshoze ki dévlope, ki évolyé, ki vien plizanpli rafiné afors travaye : in pti guine linspitrassion, avèk in takon la transpirassion... L'èrla, la lang néna son rol pou zoué, lo bande téknik ossi néna zot rol pou zoué, lé z'inn i infliyanss lé zote épi kékshoze nouvo i aparète.

Antanssion ! Mi antrovoi issi déssèrtin lé paré pou dire la kiltir rényoné i doi rèst toultan parèye. Mi pé di, momandoné

nora in kiltir tradissyonèl é sète-la li sar toultan parèye-i di pa maloya tradissyonèl é li sar touzour tradissyonèl dann sinkante, santan... Ti flèrè émé, sa i shanj ar non pli sa. Astèr sa i vé pa dire nora pwin in maloya modèrne, in séga modèrne, d'ote kalité zéksprèssion artistik modèrne. Lo pèp lé vivan, son lang lé vivan, son kitir lé vivan galman, lo vivan li shanj, li bouz, li évolyé. Li rèst rényoné si li kontinyé ropoze dsi bande baz rényoné. Si néna touzour bande porte-drapo la kiltir rényoné.

Mézami, mwin lé siréssèrtin in pé lé riskab dire déssèrtin i vé si tèlman in kiltir rafiné, konpliké ké pou déssèrtin sa lé pi rényoné - mwin la mèm antande di in pé i pète si tèlman pli o ké zot k.. ké sak zot i produi konm artist la pi rényoné. Mi rapèl bien sak mwin la antande avèk mon dé zorèye, kan Gamaleya la fé parète son Vali. La pa pars mwin téi konpran pa toute ké mwin noré di sa lé pa rényoné. Lé rényoné mé pou konprande i fo wi kas bien oute koko. Talèrè pé s'fèrè nora in nouvo mizik rényoné, é pou konprande ali nou sar blizé an avoi in nouvo kiltir mizikal. Parèye pou la skilptire, pou la pintire é toute sak i apèl l'art. L'art rényoné lé vivan, toultan ké lo pèp rényoné sar vivan. In kondission : i fo ni porte antanssion bande jerm in nouvo kiltir apré lové. Même si mi oi pa bien, mi koné sa lé konmsa.

Justin